



# EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

20<sup>e</sup> séance du mardi 20 mai 2025

Présidence de M. Eric Bettens, président

## Le Conseil communal de Lausanne

- vu l'interpellation de M. Ilias Panchard et consorts : « *Intelligence artificielle : quels enjeux pour la Ville de Lausanne ?* » ;
- vu la réponse municipale ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*prend acte*

de la réponse de la Municipalité à ladite interpellation,

*et adopte*

les résolutions de l'interpellateur, disant :

« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité établisse un registre de toutes les applications d'intelligence artificielle et indique lorsque des outils d'intelligence artificielle sont utilisés dans le travail de l'administration, en particulier lorsque cela relève d'interactions directes avec les habitantes et habitants »

« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité travaille, à terme et dans la mesure du possible, avec des outils d'intelligence artificielle relevant d'entreprises européennes et / ou non-contrôlés par des États »

« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité garantisse l'accès à des prestations non virtuelles, en particulier pour les seniors et les publics moins à l'aise avec la digitalisation »

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne

le mardi vingt mai deux mille vingt-cinq.

Le président :



Le secrétaire :